

L'ECHO de SAINT THOMAS

N° 15 – Février 2017



Editorial du Maire

Au Sommaire :

- Révision du PLU
- Travaux, Aménagements
- Fusion des communautés de communes
- Evolution du PNRV
- L'Ecole
- Vitesse dans le village
- Cérémonie des vœux
- Repas des aînés
- Rôle du CCAS
- Etat civil
- Activités - Agenda
- En bref
- Informations diverses
- Espace détente

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, vendredi : de 13 h 30 à 18 h
Mercredi : de 13 h 30 à 17 h 30
Tél : 04 75 48 62 67

Courriel : mairie-st-thomas@orange.fr

Blog mairie :

<http://mairiesaintthomas.wordpress.com>

Tweeter : @mairie_st_thom

Facebook : mairie st Thomas

Bonjour à tous,

Le choix de ne sortir que 2 numéros de l'écho par an a été pris. Les réseaux sociaux auront eu raison du format papier, mais nous tenons malgré tout à ce que l'information soit diffusée à l'ensemble des thomassoises et thomassoises.

Vous pouvez retrouver tous les comptes rendus des conseils municipaux sur le blog.

2017 a vu la fusion de la communauté de communes du Pays du Royans avec la communauté de communes du Vercors pour former un ensemble de 10000 habitants baptisé Communauté de Communes du Royans-Vercors (CCRV). Rien de très original dans le nom mais beaucoup de travail à venir pour la mise en commun des compétences de chacun.

2017 verra, je l'espère, l'aboutissement du travail sur le PLU. Un document d'une extrême importance pour le développement de notre village même s'il suscite encore beaucoup d'interrogations.

2017 sera, je l'espère aussi, pour chacun d'entre vous source de bonheur, santé et réussite.

Je vous souhaite un très bon début d'année 2017

Valéry FRIOL, maire

Bulletin municipal
L'ECHO DE SAINT THOMAS
Directeur de la publication : Valéry FRIOL
Dépôt légal : Février 2017
contact.echosaintthomas@gmail.com

Equipe rédactionnelle de L'ECHO
Valéry FRIOL
Nicole BRET-DISCOURS
Patrick TANCHON
Miguel MARQUES

Valéry FRIOL	tel. 0673767772 vfriol@gmail.com
Patrick TANCHON	tel. 0616234393 patrick.tanchon@gmail.com
Catherine FRANCOIS	tel. 0770413774 catherine.francois0719@orange.fr
Dominique VILLARD	tel. 0613990020 villard-dominique12@bbox.fr

Si vous souhaitez recevoir le prochain n° de l'Echo par mail, merci de nous communiquer votre adresse : contact.echosaintthomas@gmail.com



Révision du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

La complexité des nouvelles règles d'urbanisme et la difficulté à obtenir un consensus global sur les différents aspects de la révision du PLU de notre commune nous ont conduit à retarder de quelques semaines le calendrier initialement prévu.

Si bien que nous avons pu débattre du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) en Conseil Municipal seulement le 23 janvier 2017.

De même, les OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) sont encore en cours de discussion s'agissant d'orientations importantes qui conditionneront l'évolution du village pour les 10 ans à venir. Il ne faut donc pas se tromper !

Malgré ce décalage dans la programmation, nous avons pu avancer sur le plan de zonage.

Des réunions de travail sont prévues dans les semaines à venir à la fois entre élus et avec le cabinet conseil pour terminer cette phase importante.

Le nouveau règlement du PLU est également bien avancé.

Une réunion avec les PPA (Personnes Publiques Associés) ainsi qu'une réunion publique auront lieu en mars ou avril. Le projet de PLU devrait être arrêté en Conseil Municipal à la fin du premier semestre 2017.

Les étapes suivantes : avis PPA, enquête publique et approbation par les Pouvoirs Publics devraient prendre entre 6 et 8 mois ce qui permettrait la mise en place du nouveau PLU fin 2017/début 2018.

Nous vous tiendrons informés dans le prochain numéro du journal prévu en juillet de l'avancée de ce dossier particulièrement important pour l'évolution future de notre commune.

Travaux / Aménagements

- Un accès au restaurant Blandin va être aménagé pour les personnes à mobilité réduite, avec :
 - 2 places de parking réservées derrière le restaurant et élargissement du trottoir pour permettre le passage de fauteuil roulant
- Le changement des volets de l'école plusieurs fois reporté va enfin être effectif d'ici la rentrée prochaine.
- Divers aménagements sont prévus pour le loisir des jeunes, et moins jeunes, à savoir :
 - Installation de :
 - une table de pique-nique et des bancs dans le parc de la mairie,
 - une table de pique-nique sur la placette,
 - une table de ping-pong sur la placette,
 - de nouvelles jardinières devant l'église





Fusion des communautés de communes

Au 1^{er} janvier 2017, les Communautés de Communes du Pays du Royans et du Vercors ont fusionné donnant naissance à la Communauté de Communes du Royans Vercors.

La première réunion de cette nouvelle entité a eu lieu le samedi 7 janvier 2017 à la mairie de St Jean en Royans avec pour objet principal l'élection du président et du premier vice-président.

Pierre-Louis Fillet, ancien président de la CC du Vercors a été élu président et Alain Revol, ancien président de la CC du Pays du Royans a été élu premier vice-président.

L'élection des autres vice-présidents et la désignation des autres membres du bureau ont eu lieu le 12 janvier lors de la deuxième séance du conseil communautaire.

La nouvelle équipe se compose des personnes suivantes :

- Nancy Fillet-Coche, vice-présidente chargée de l'économie, l'emploi, l'agriculture et la forêt.
- Hervé Gontier, Pascal Milési et Christophe Morini, vice-présidents chargés de l'environnement et des services techniques.

- Marcel Escoffier, vice-président chargé de la culture.
- Henri Bouchet, vice-président chargé de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat.
- Jean-Luc Faure, vice-président chargé du tourisme.
- Bertrand Vaussenat, vice-président chargé des affaires sociales et des activités sportives.

Le 31 janvier s'est tenue la réunion plénière d'installation de cette nouvelle équipe qui doit maintenant constituer les différentes commissions permettant à la Communauté de Communes de fonctionner.

Les équipes municipales en place doivent désigner les élus qui participeront à ces différentes commissions.

La prochaine réunion du conseil communautaire prévue le 28 février aura pour objet la constitution de ces commissions ainsi que le débat d'orientation budgétaire.

Evolution du Parc Naturel Régional du Vercors

Depuis les élections de 2015, le PNRV vivait au ralenti compte tenu de la situation de blocage et de rejet de l'équipe dirigeante par la majorité du conseil syndical du Parc Naturel Régional du Vercors. Des démissions de vice-présidents en désaccord avec certaines décisions prises par la présidente ont conduit à cette situation, si bien que le budget 2016 a été rejeté.

Le Parc a donc été placé sous tutelle du Préfet de la Drôme qui par un arrêté pris en juillet a procédé au règlement d'office des budgets primitifs 2016 du syndicat mixte du PNRV permettant le fonctionnement normal des services ou nécessaire à la sécurité des biens et personnes, mais toutefois sans prendre de décision engageant la collectivité à moyen ou long terme.

Devant cette situation de blocage, l'ensemble du bureau a démissionné, les affaires courantes étant assurées par le premier vice-président.

De nouvelles élections ont été organisées le 15 octobre 2016.

La nouvelle équipe dirigeante a immédiatement entamé la réflexion pour compléter le budget 2016. Des décisions modificatives ont été votées en novembre pour régulariser la situation et le Parc est entré dans une phase de fonctionnement normal avec mise en place des commissions et les premières réunions de travail.



L'école

Les sorties et activités de ces dernières semaines

Sortie au centre de traitement des déchets

Le matin du jeudi 9 février, nous sommes allés au centre de valorisation organique de la Sytrad. Nous y sommes allés pour découvrir le traitement de nos ordures ménagères après les avoir jetées.

La classe de CE2/CM1/CM2

Spectacle

Nous sommes allés à Saint Laurent mardi 31 janvier pour voir « Un mystérieux voyage en forêt » de La petite fabrique des Utopies, trois histoires qui parlent de la forêt, dont une qui parle d'un monsieur qui s'appelle Francesco qui dort partout et qui chante quand il dort.

La classe de GS/CP/CE1

Natation

Tous les jeudis on va à la piscine de Chatte en bus. Là-bas, on est séparé en quatre groupes : le vert, le bleu, le rouge et le noir. Pour certains, on apprend à plonger et à faire la fusée. Pour d'autres, on apprend à se laisser flotter ou à aller chercher des objets sous l'eau.

Les enfants des deux classes

Remerciements :

L'APE a donné à l'école un babyfoot et un billard pour les enfants. Un grand merci pour ce don.

Les activités périscolaires

Ayant toujours à cœur de proposer des activités diverses aux enfants de l'école, le casse-tête des NAP a repris cette année.

- Du 1^{er} septembre au 19 octobre : les activités ont été encadrées par Betty et Delphine.
- Du 3 novembre au 15 décembre : vu l'engouement pour les activités physiques c'est Mélissa DROPSY (prof de judo) qui pour la seconde fois, a initié les enfants aux divers sports de combat et judo.

- Du 5 janvier au 16 février 2017 : une nouvelle venue Sandrine ABISSET a enseigné le HIP HOP à nos futurs champions en herbe, en alternance avec Mélina DROPSY pour le sport de combat



Repas de Noël à la cantine et Distribution de friandises

Avant les vacances, les enfants ont pu déguster le repas de Noël.

Au menu : Quiche au thon, Escalope de poulet aux marrons et gratin dauphinois, Petit suisse aux fruits, Gâteau au chocolat, Papillotes et Clémentines.

Et pour le dernier jour d'école avant les vacances, Chantal, Cathy et Dorothée ont distribué aux enfants des bonbons, des papillotes et des sablés en forme de pantin cuisinés par Dorothée.





Vitesse dans la traversée du village

La pétition sur la vitesse excessive dans le village a été remise au Préfet de la Drôme par Monsieur le Maire cet été 2016. Le préfet a demandé aux services techniques du département de réaliser une enquête.

Trois points de contrôle de vitesse et de comptage ont été installés du 26 août au 13 septembre 2016 : un à l'entrée du village en venant de St Nazaire en Royans, un dans la zone limitée à 30 km/h et un à l'entrée du village en venant de St Jean en Royans.

Les conclusions de ces contrôles mettent en évidence les éléments suivants :

Dans les deux sens de circulation, c'est un total de près de 132 000 véhicules dont 129 000 véhicules légers et 3000 poids lourds qui ont traversé le village soit un débit moyen journalier de près de 7000 véhicules, ou près de 300 véhicules à l'heure, l'essentiel de jour.

Aux entrées du village, la vitesse moyenne sur la période s'est élevée à 51 km/h (50 km/h de jour et 55 km/h de nuit). 71 715 véhicules ont été relevés en excès de vitesse : 85 % des véhicules roulent en dessous de 60 km/h, 50 % en dessous de 51 km/h et 15 % en dessous de 41 km/h.

Sur la partie limitée à 30 km/h, la vitesse moyenne sur la période est de 43 km/h. 85 % des véhicules roulent en dessous de 50 km/h, 50 % en dessous de 43 km/h et 15 % en dessous de 33 km/h.

Comme l'avaient constaté les habitants de St Thomas en Royans, les automobilistes roulent à une vitesse supérieure à 30 km/h au sein du village.

Cependant, les services techniques du département considèrent que les vitesses moyennes ne sont pas si excessives et que cela ne nécessite pas un aménagement particulier ou une modification de l'existant.

Toutefois, un radar pédagogique nous a été prêté par le département sur décembre 2016 / janvier 2017 et on a pu constater une diminution de la vitesse dans le village.

L'équipe municipale propose d'acquérir 2 radars pédagogiques pour la partie limitée à 30 km/h et qui seront installés dans chaque sens de circulation.

Cette proposition sera soumise à décision lors du prochain conseil municipal.

Cérémonie des Vœux



Le 13 janvier dernier, à la salle des fêtes, s'est déroulée la cérémonie des vœux.

Avant de partager le verre de l'amitié, Monsieur le maire Valéry Friol a prononcé un discours que nous relatons ci-après, pour celles et ceux qui n'étaient pas présents ce jour-là.

« Monsieur Le président de la communauté de communes

Mesdames et messieurs les maires

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

C'est avec un réel plaisir que je me présente devant vous pour cette désormais traditionnelle cérémonie des vœux. Je vous remercie de répondre une nouvelle fois présent à notre invitation. Je souhaite que ce moment passé ensemble soit pour vous source de force, de conviction et de confiance en l'avenir.

J'ai personnellement le sentiment que même si rien n'est jamais gagné d'avance, rien n'est définitivement perdu. C'est en tout cas ce message que j'essaie de porter et de transmettre à toute mon équipe et à mes collaborateurs. Je ne veux pas être le maire qui baissera les bras parce que telle ou telle décision aura été prise au niveau supérieur mais bien au contraire je veux être celui qui redonnera l'envie de continuer à se battre pour ce qui semble juste.



Etre élu aujourd'hui est un combat quotidien et chacun se défend avec ses propres armes tout en veillant à respecter l'intérêt général. Oui, un maire a du pouvoir mais un maire n'a pas tous les pouvoirs et cela se vérifie au quotidien. C'est avant tout le représentant de l'état au niveau communal chargé de l'application stricte de la loi.

Je suis à la disposition avec l'ensemble des élus de tous les thomassois et thomassoises pour les aider au quotidien et leur apporter tous les renseignements utiles dont ils auraient besoin.

J'en profite pour saluer nos agents qui se plient en quatre pour assurer un service aux habitants de très grande qualité. Saint Thomas fait aujourd'hui partie des villages structurants du territoire, de par sa population, nous sommes environ 600 habitants, de par sa position géographique, n'oublions pas que ce sont près de 7000 véhicules par jour qui traversent notre commune.

Notre village est incontournable dans le paysage de notre nouveau territoire ROYANS-VERCORS.

Comme vous le savez tous, depuis le 1er janvier, nous faisons partie de la communauté de communes ROYANS-VERCORS (CCRV) issue de la fusion de la communauté de communes Le Pays du Royans et de la communauté de communes du Vercors. Ce bel ensemble d'environ 10000 habitants a élu à sa présidence Pierre-Louis FILLET, maire de Saint Julien en Vercors, que je remercie de sa présence ce soir. C'est une belle aventure qui commence et je suis persuadé que l'union de nos forces sera un atout supplémentaire pour le territoire. La réforme territoriale a fait énormément bouger les lignes, le canton VERCORS-MONTS DU MATIN, la communauté ROYANS-VERCORS et les communes avec peut-être la création de communes nouvelles sur notre territoire.

Nous devons nous préparer à ces futures évolutions et réfléchir d'ores et déjà à ce que pourrait être demain. Cela ne doit pas être source d'inquiétude mais bien au contraire ouvrir à une réflexion positive pour l'évolution de notre société. Nous faisons également partie depuis le 1er janvier de l'arrondissement de Die.

En cette fin d'année, beaucoup d'entre vous m'ont fait part de leur mécontentement concernant la décision prise par le conseil municipal d'augmenter les impôts et je tenais à m'en expliquer aujourd'hui. Ce n'est jamais de gaieté de cœur qu'une telle décision est prise mais il a fallu se rendre à l'évidence. Face à la baisse de nos recettes de fonctionnement, principalement due à une dotation de l'état moins importante et malgré un gros travail de rabotage de nos dépenses, nous n'avions plus de marge de manœuvre. Une commune se doit de payer ses charges courantes mais aussi dégager un autofinancement suffisant pour ses investissements présents et futurs.

Comparativement à des communes de même strate de population, nous n'avions pas une fiscalité à la hauteur. Alors oui, nous avons frappé un grand coup, c'est une bouffée d'oxygène indispensable pour les années à venir. Retarder cette augmentation aurait été une erreur car elle ne nous aurait pas permis d'avoir la vision nécessaire à la bonne marche de la commune. Ces décisions délicates et compliquées font partie de l'engagement de l'élu qui doit les assumer mais aussi pouvoir les expliquer.

En 2016, la révision du PLU a pu commencer comme prévu, sous l'impulsion du cabinet INGETER. Vous avez pu assister à une première réunion publique vous expliquant les grandes orientations et à un atelier habitants qui a permis à chacun des participants d'exposer sa vision ou tout au moins de réfléchir à ce qu'il faudrait ou ne faudrait pas faire. L'idée était de permettre des regards croisés entre élus et habitants.

La durée de vie de ce document d'urbanisme étant d'un peu plus de 10 ans, il est important de ne pas se tromper sur l'évolution de notre village. Rappelons que l'élaboration de ce document est soumis aux différentes lois en vigueur, qu'il doit coller au plus près du PLH, plan local de l'habitat en vigueur sur le territoire, qu'il sera demain intégré à un SCOT, schéma de coopération et d'orientation territoriale ou à un PLU intercommunal. Il ne s'agit pas d'une simple feuille sur laquelle on colorie les zones avec différentes couleurs comme certains peuvent encore le croire aujourd'hui.



C'est évidemment un gros travail auquel est associé l'état et la concertation est très importante pour parvenir au résultat escompté. Sachez que nous ferons tout pour être à la hauteur de ce que nous espérons pour notre village.

Le nouveau PLU devrait être finalisé et applicable en début d'année prochaine. Vous serez conviés dans quelques semaines à une réunion publique où vous sera présenté l'état d'avancement de ce dossier.

En 2016, nous avons décidé de différer nos investissements prévus et les seuls travaux sur les bâtiments se sont situés au niveau du toit de la mairie qui ne pouvaient attendre.

En 2016, fort d'une pétition signée par près de 300 personnes et transmise à Monsieur le Préfet, un comptage et une analyse de vitesse des véhicules traversant la commune a été effectuée par le département. Ce sont, comme je vous l'ai dit précédemment 7000 véhicules qui passent par Saint Thomas chaque jour. Malgré une vitesse régulièrement dépassée et des incivilités répétées, le rapport stipule que l'aménagement actuel convient.

Pour nous, il n'est pas question d'en rester là et il nous faut chercher des solutions pour rendre cette traversée plus sécurisée. Ces dernières semaines, le radar pédagogique, prêté par le département, et mis en place dans la traversée a donné de bons résultats et nous donne un message d'espoir pour des aménagements futurs.

Sachez en tout cas que c'est un sujet de préoccupation pris très au sérieux et espérons qu'avec l'aide du département nous trouverons une solution durable.

Nous ne pouvons penser au développement de notre commune sans y intégrer ce volet sécurité indispensable pour la qualité de vie et le confort de tous les habitants.

En 2016, le centre MGEN aujourd'hui appelé EMSR, établissements médico-sociaux du Royans a fêté ses 40 ans. Que de chemin parcouru depuis l'ouverture en 1976. Malgré une période quelque peu perturbée, souhaitons encore longue vie à Saint Thomas à cet acteur incontournable, 1er employeur du territoire.

En 2016, nous avons mis en place un défibrillateur devant la mairie, c'est un vrai plus pour la commune, utilisable par tous. Une première initiation à son utilisation a eu lieu cet automne, une autre session est prévue au printemps.

En 2016, un blog communal a vu le jour pour améliorer la communication et transmettre toutes les infos utiles. C'est un moyen de plus pour nous aider à être au plus près de vos préoccupations. Nous avons dû compléter ce blog par un Facebook pour plus d'efficacité.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui nous suivent et invite toutes les autres à nous rejoindre. Ce sont des outils qui demandent un gros travail et il est toujours agréable de se sentir soutenu.

Pour 2017, il faudra poursuivre nos efforts et finaliser le document d'urbanisme qui portera notre commune dans les années futures. Je vous assure de toute mon énergie pour que ce projet soit celui qui correspond le mieux aux attentes et préoccupations qui sont les vôtres. Le développement harmonieux du village est mon souci quotidien pour que chacun d'entre vous, petits et grands, se sentent bien à Saint Thomas et continuent à avoir envie d'y passer du temps, d'y travailler, d'y jouer. L'amélioration de notre cadre de vie reste une priorité.

Du mobilier urbain sera installé dès le printemps, table de pique-nique, bancs et une table de pingpong. Les jardinières devant l'école seront changées donnant un petit coup de neuf au centre-village.

En 2017, nous changerons enfin les volets de l'école et de la garderie, investissement plusieurs fois reporté mais aujourd'hui plus que nécessaire.



En 2017, nous serons recensés. Dès la semaine prochaine, vous recevrez la visite de l'agent recenseur, Mme Edith BRENIER, qui vous transmettra tous les éléments nécessaires au bon déroulement de cette opération.

Je profite de l'occasion pour vous rappeler que le coin lecture situé au dernier étage de la mairie est à votre disposition tous les mercredis de 14 à 16 heures. Cet espace a été intégré au contrat territoire lecture signé en décembre entre l'état et la communauté de communes, visant à tisser un lien entre l'ensemble des bibliothèques et médiathèques locales.

Lors de la signature de ce contrat, le préfet a souligné que : « Lire, c'est en effet s'évader, s'émouvoir, développer son imaginaire, apprendre, s'ouvrir au monde, aux cultures, aux autres. »

Pour finir, j'adresse un grand bravo aux associations, en particulier à l'association des parents d'élèves pour l'organisation de festivités sur la commune. Je n'oublierai pas que l'année 2016 a vu également le 1er grand prix de pétanque organisé par le Bar de l'Oubli et qui fut une belle réussite.

J'en profite pour saluer l'ensemble des commerçants, artisans, entreprises et agriculteurs de Saint Thomas qui permettent à notre commune de ne pas être qu'un village « dortoir ».

Je salue également tous les nouveaux habitants de notre village et leur souhaite la bienvenue.

Je fais un petit clin d'œil aussi à nos jeunes instituteurs, Katia et Damien, qui contribuent chaque jour à ce que notre école soit aussi accueillante.

J'ai une pensée, bien entendu, pour toutes les personnes qui nous ont quittées en 2016 et qui nous manquent aujourd'hui.

Je terminerai ce discours, comme l'an dernier :

Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns.

Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier.

Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences, je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants.

Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir.

Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque.

Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille.

Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable.

Je vous souhaite au nom du conseil municipal et en mon nom personnel une très belle année 2017 et surtout une très très bonne santé.

Vive le Royans- Vercors, vive Saint Thomas ».

Valéry FRIOL, Maire



Repas de Noël des aînés

Le samedi 10 décembre, environ 70 personnes, se sont retrouvées à la salle des fêtes pour le traditionnel repas de Noël. Au menu :

Apéritif au pétillant et ses feuilletés
Mise en bouche à l'escargot
Mousseline de truite sauce à l'oseille
Sorbet citron et vodka
Civet de chevreuil
Ecrasé de pommes de terre et gratin de cardons
Assiette de Saint Marcellin ou fromage frais
Assiette de gourmandises
Café & petites meringues maison



L'après-midi s'est poursuivi avec l'animation musicale de Gil' Anim.

Les personnes âgées qui pour raison de santé, n'ont pas pu se déplacer pour profiter du repas, ont eu droit à un colis garni distribué par les élues du CCAS.

Le rôle du CCAS

Le **Centre communal d'action sociale (CCAS)** est une institution locale d'action sociale qui intervient dans les domaines de l'aide sociale ainsi que dans les actions et activités sociales. Le maire en est le président.

Six élues en font partie, ainsi que d'autres personnes habitant ou non notre commune.

Le CCAS s'investit des demandes d'aides sociales (comme l'aide médicale) et les transmet au Conseil Départemental de la Drôme. Il s'occupe des services tels que les secours d'urgence ou les colis alimentaires. Le CCAS finance également le repas des aînés ou les sorties organisées en cours d'année par la commune.

Afin de connaître les souhaits des anciens de notre commune en matière de rencontres, sorties, etc..., le CCAS a profité du repas de Noël pour distribuer un questionnaire.

Nous mettons en annexe un résumé de ce petit sondage rédigé par Danielle Grésiak. C'est ainsi que, pour répondre aux propositions qui ont été faites, **le CCAS organise un après-midi 'gaufres' le 8 mars** prochain. L'inscription peut se faire sur le bulletin ci-joint, ou par téléphone auprès de Joëlle.

Etat Civil



Naissances :

Hugo né le 10 septembre,
au foyer de Laura Discours et Yann Le Fèvre



Mariages :

Maélis Raitière & Jérôme Busnel, le 16 juillet
Sandra Lovuwo & David De Maaalhaes. le 27 juillet



Décès :

René Robin (MGEN)	décédé le 11 juillet
Raymonde Rousié	décédée le 11 juillet
Raymond Bourquin	décédé le 23 juillet
Jean-Paul Discours	décédé le 26 août
Adrienne Surlin	décédée le 20 septembre
Thérèse Villard	décédée le 11 décembre



Activités

L'agenda

Au 2^{ème} étage de la Mairie, le Coin lecture

Pour passer un bon moment..., échanger, jouer, emprunter quelques livres ; le coin lecture est **ouvert à tous**, le **mercredi** de 14 à 16 h. Venez nombreux.



On a tiré les rois en ce début d'année



Petite partie de scrabble...

A la salle des fêtes

- Le **Yoga** - 18h30 à 20h, un mercredi sur deux
Contact : Chantal TANCHON - 06 73 50 19 47
- La **Danse Biodynamique** - 18h à 20h, un mardi sur deux
Contact : Martine TAYOL - 07 81 81 13 25

Solution du jeu : 1 = COMP 2 = RAPP 3 = VIOL

A St-Thomas, le samedi 20 mai l'APE organise

« La prochaine manifestation sera le vide grenier. Nous le ferons le samedi 20 mai. Théoriquement, on aurait envie de le faire sur une version plutôt nocturne (17h-22h). Il faut que l'on se rapproche de la Mairie pour l'éclairage de la place et alentours. Dans tous les cas, s'il n'est pas possible de faire le vide grenier en nocturne, il sera fait en journée de 7h à 17h le même jour ». Malory RANDON

Dans les communes voisines :

Samedi 02 et dimanche 03 avril : Journées nationales des grottes touristiques.

Projections de films sur la Grotte de Thaïs et celle de Choranche.

Visites thématiques sur la Préhistoire ;

- la chasse et les outils (travail de l'os et de la pierre)
- les représentations artistiques (techniques et matériaux utilisés avec la peinture ou la gravure)

Visite guidée de la Grotte de Thaïs - St Nazaire en Royans

Renseignements : Grotte de Thaïs 04 75 48 45 76

Dimanche 03 avril : Fête des Laboureurs – St Jean en Royans

Corso et défilé de chars fleuris.

Samedi 14 et dimanche 15 mai : Festival « Les pieds dans le plat » au Parc de la Paz à St Jean en Royans

Plus de 20 spectacles, Musique en tout genre : rock, reggae, électro... Scénique : danse, théâtre, drôleries... Ateliers artistiques Pour tous les goûts, tous les âges.

Renseignements : Association Lestrade 06 82 19 89 95
assoc.lestrade@gmail.com | <http://assoc-lestrade.fr>

D'autres idées de sorties dans l'agenda culturel du Pays du Royans 'Virgule'.



En bref

Nouvelles du village de Hanyigba Duga

Voici le compte rendu des actions menées par Nicole Renaud dans ce village du Togo transmis par le responsable de l'association 'Air pour Tous' :

« Mme Nicole RENAUD, très soucieuse de la situation désastreuse dans laquelle se trouve les élèves de l'école primaire du village de Hanyigba Duga, elle s'est donnée la peine de se déplacer deux fois de suite au cours de cette année 2016.

L'objectif spécifique de ses déplacements est de doter l'école d'une latrine moderne de 5 cabines. Ceci pour lutter contre la défécation anarchique des élèves au tour de l'école.

Mais elle a aussi profité pour faire d'autres dons des cahiers, livres, vêtements, médicaments, appareils de mesure du taux de glycémie, jouets pour les enfants ...

Nous aimerions bien partager avec tous les bienfaiteurs actuels et futurs le déroulement de ces actions. »

Construction des latrines



« Le projet 2017 est la fabrication de tables bancs pour les élèves.

Vue l'augmentation du nombre des élèves chaque année, l'école souffre énormément du manque des tables bancs, ce qui fait que bon nombre d'élèves ne trouvent pas de place pour s'asseoir. Pour cela ils sont obligés de rester par terre ou rester debout pour suivre les cours comme le montre ces images.

Face à cette situation, nous sollicitons des aides pour leur offrir aux moins 30 tables bancs au cours de cette année. »

La lettre de remerciement du responsable :

Mesdames/Messieurs,

Au nom de tous les membres de l'association AIR POUR TOUS, et au nom de toute la population des villages de Hanyigba Duga et Todzi, nous vous remercions chaleureusement pour vos dons en nature (vêtements, livres, médicaments, appareils de mesure de glycémie et autres); ainsi que pour toutes vos aides financières pour la finition de la latrine de l'école.

Un grand merci aux élèves de l'école primaire de St Thomas qui se sont mobilisés pour aider les enfants de nos villages.

Vous remerciant à nouveau, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Hanyigba Duga, le 4 Février 2017

Le responsable APELI K, Antoine





Informations diverses



Le recensement de la population a été fait entre le 19 janvier et le 18 février 2017.
Le Maire remercie très sincèrement tous les habitants pour leur collaboration. 84% de ce recensement a été fait par internet ce qui est un taux remarquable, bien au-delà de nos objectifs.

Blog de la mairie

Le blog de la mairie nous tient informés en temps réel de tout événement important concernant l'école, la commune et ses alentours. Pour le consulter, il faut se connecter sur : <https://mairiesaintthomas.wordpress.com>

Formalités

Vous venez d'arriver dans notre commune ou vous allez la quitter ; pensez à venir en mairie pour les différentes formalités.

Ramassage des encombrants

Prochains passages à Saint Thomas :

- Le mercredi 22 mars et Le mercredi 31 mai

Penser à s'inscrire en mairie



Prochaines collectes :

Vendredi **24 mars** de 8H30 à 12H30, salle des fêtes à St-Laurent en Royans
Vendredi **9 juin** de 15H à 19H, salle « La Parenthèse » à St-Jean en Royans

Nos associations

A.P.E. Présidente Malory Randon ☎06.21.40.29.74
A.C.C.A. Président Gilles Escoffier ☎06.76.70.45.26
L'estrade Président Sylvain Faure ☎06.82.19.89.95

Sortie de territoire des mineurs.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage seul à l'étranger, doit être muni d'une sortie du territoire et d'une copie de la pièce d'identité du parent signataire. Consultez le site du service public.gouv. Rubrique 'autorisation de sortie du territoire'

Espace détente

La recette de l'Echo

Croquants aux noix :

Ingrédients : 2 œufs - 150 g de sucre - 200 g de farine (ou moitié farine, moitié maïzena) - sel - ½ paquet levure - 100 g de noix hachées grossièrement -

Préparation : Battre les œufs entiers avec le sucre – Ajouter la farine, le sel, la levure puis les noix – Verser la pâte sur une tôle beurrée – Cuire environ 30 min à 200°C – 10 mn avant la fin de la cuisson, couper en morceaux et dorer au lait – Terminer en surveillant la cuisson.

L'écho de St Thomas N° 15-2017

Tronc commun

Les 3 mots de chaque aroupe ont un tronc commun :

leurs 4 premières lettres.

A vous de les trouver

				T	O	I	R
				R	I	S	E
				O	S	T	E
1				R	E	T	E
				E	L	E	R
				O	R	T	E
2				E	T	E	R
				E	T	T	E
3				A	C	E	E